

Le 18 mars 2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes par la présente, convoqué(e) à la prochaine séance du Conseil d'établissement qui aura lieu le mercredi 23 mars 2022, à **17 h**. Veuillez noter qu'en raison des règles de la Santé publique qui préconisent d'éviter la tenue de rassemblements publics, la séance se tiendra par vidéoconférence à l'aide de l'application Microsoft Teams, pour laquelle vous retrouverez un lien de la rencontre dans le courriel de convocation.

Les personnes sont priées de confirmer leur présence, au plus tard d'ici le lundi 21 mars 2022, auprès de madame Karine Chamberland au 450-773-8400 (#6569), ou par courriel à [karine.chamberland@epsh.qc.ca](mailto:karine.chamberland@epsh.qc.ca).

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 décembre 2021
4. Période de questions du public
5. Correspondance
6. Consultation annuelle auprès des élèves (consultation)
7. Projet éducatif – actualisation 2022-2023 (consultation)
8. Objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2022-2023 (consultation)
9. Informations
  - 9.1 Formations autofinancées 2021-2022
  - 9.2 Admissions 2022-2023
  - 9.3 Autres informations
10. Levée de l'assemblée

Au plaisir de vous y rencontrer,



Carl Bérubé  
Directeur

- p.j. Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2021  
Objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2022-2023  
Formations autofinancées 2021-2022  
Admissions 2022-2023